nos ateliers; et, dans l'article 29 des statuts de 1496, il était dit « que nul ouvrier peintre ni autre ne puisse vendre en ceste ville de Lyon besogne faicte, comme tableaux, draps, tant sur toile que autrement, à huyle ou destrempe, jusques à ce que la besogne soit par les maistre-jurez veue et visitée, pour ce l'on apporte souvent et quasi toujours de faulces, au grant intérest et dommaige des achepteurs d'icelles et deshonneur des maistres et ouvriers dudit mestier, pour ce que les draps et toiles sont pourris et pleins de pièces sans cousture, et les tableaux non bien ni loyalement faitz qu'ils n'oseroient vendre en leur pays ».

Ces statuts offrent encore un grand intérêt en ce qu'ils nous révèlent les noms de beaucoup d'artistes comme Jean de Paris, Jean Blie, Jean Prévost, Pierre de la Paix, dit d'Aubenas, Dominique Du Jardin, Philippot Besson, Pierre Boute, François Rochefort, Jacques de La Foretz, Claude Guynet, maître Gaultier et Guillaume Bayotte, tous « paintres ymagiers et de verrerie ». Mais, à ce moment, se rencontrent aussi sur nos registres consulaires les noms de bien d'autres artistes, Jean Collarier, Jean de Juys, Étienne Dupin, Jean Prévost, peintres; Nicolas Leclerc, tailleur d'ymages. » Comme on le voit par ces citations, Lyon, au moment de la Renaissance, comptait un nombre considérable d'artistes formés aux grandes écoles du moyen âge, mais dont il ne nous reste malheureusement que de bien rares œuvres.

Toutefois quelques unes de ces œuvres ont émergé tout à coup, il y a quelques années. Il était de notoriété publique, à Lyon, que, malgré nos trop fréquentes révolutions, il y existait encore de nombreux objets d'art lyonnais ou étrangers, recueillis antérieurement à 1789 ou colligés, depuis lors, par beaucoup d'amateurs. Mais ces objets étaient généralement peu connus ou ignorés même complètement, en ce qu'ils étaient enfermés dans des cabinets dont les portes ne s'ouvraient qu'à quelques rares amis. On pensa donc un jour, en 1877, qu'il serait d'une grande utilité pour l'histoire de l'art décoratif à Lyon d'étaler au grand jour tant de richesses comme enfouies et perdues, et de les grouper dans une grande exposition publique. Cette heureuse idée fut réalisée bientôt, et il se forma une commission d'hommes distingués par leur savoir et leur goût, qui s'imposa la lourde tache de créer cette exposition